

« SPOT TOI BIEN SANS ALCOOL » LES STAGIAIRES DU PÔLE PRÉPARATOIRE SPOT SE MOBILISENT AVEC L'ASS-NC

jeudi 6 mai 2021

• journée Sport Santé de 7h30 à 10h

• remise des prix du concours artistique de 10h05 à 11h15

En partenariat avec l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie (ASS-NC), une vingtaine de stagiaires du dispositif SPOT au GIEP-NC se sont mobilisés pour participer à leur manière au « Dry January » (ou « Janvier Sec »), un évènement international destiné à sensibiliser à l'addiction à l'alcool.

Ce projet, mené par Élisabeth GOPE-FENEPEJ ANTONIO, intervenante et formatrice en activité physique au SPOT, doit favoriser la transmission de messages préventifs sur la consommation d'alcool et le développement de deux compétences clés à l'employabilité : COMMUNIQUER et TRAVAILLER EN ÉQUIPE.



Concours artistique « SPOT toi bien sans alcool » : UN CONCOURS POUR COMBATTRE L'ALCOOL

Individuellement ou en groupe de 2 à 4 personnes, une vingtaine de stagiaires ont participé à un concours de création d'une ou plusieurs œuvres dans le but de sensibiliser aux méfaits de l'alcool et défendre les avantages à ne pas (ou ne plus) en boire.

Les œuvres ont été réalisées par les stagiaires pendant leur formation au sein d'ateliers du pôle préparatoire SPOT :

- Espace Technique Industrie (travail du métal, découpe, soudure, peinture...),
- Éco-construction (travail du bois, découpe, ponçage, peinture...),
- Musique (écriture de textes et de mélodies),
- Arts Créatifs (écriture et conception d'une bande dessinée).



Les stagiaires présenteront leurs travaux face à un jury, décrivant à l'oral et à l'écrit les matériaux et les techniques employées. Le jury sera présidé par M. Erwan WAETHEANE représentant le cabinet de M. Jean-Louis d'ANGLEBERMES, Président du conseil d'administration du Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) et membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

La remise des récompenses se déroulera lors de la journée Sport Santé du 6 mai 2021 entre 10h05 et 11h15 dans les locaux du GIEP-NC à Nouville. Ces œuvres seront ensuite exposées dans les locaux de l'ASS-NC, rejoignant celles réalisées en 2020 pour le projet « SPOT toi bien sans tabac ».

« Journée SPORT SANTÉ » le 6 mai 2021 : L'AGENCE SANITAIRE SUR LE FRONT

Organisée le jeudi 6 mai 2021 (7h30 à 10h00), la Journée « SPOT toi bien sans alcool » rassemblera l'ensemble des stagiaires du SPOT pour des ateliers tournants Sport Santé (salles du bâtiment 20 à Nouville).

Les stagiaires aborderont alors, avec les intervenants de l'ASS-NC, les problématiques liées à l'alcool et la santé sexuelle, la santé bucco-dentaire, l'alimentation, le sport et les addictions.



**Pour assister à la Journée Sport Santé le 6 mai (dès 7h30),
à la remise des prix du concours artistique (dès 10h05),
ou pour plus d'informations :**

contactez Jérôme DEVILLERS, chargé de communication au GIEP-NC,
au 28 61 54 (communication@giep.nc)



Retrouvez nos
communiqués de presse
sur **www.giep.nc**
rubrique
"Espace Médias"

« SPOT TOI BIEN SANS ALCOOL »

**Une journée Sport Santé
et un concours artistique**

en partenariat avec l'ASS-NC

La Journée Sport Santé avec des ateliers de sensibilisation de l'ASS-NC : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX SE DÉFENDRE !

Les stagiaires du SPOT aborderont, avec quatre intervenants de l'ASS-NC, les problématiques liées à l'alcool dans le cadre d'ateliers organisés en parallèle des activités sportives.

Réunis par groupes, les stagiaires seront informés, sensibilisés et accompagnés sur les questions liées à l'alcool et ses conséquences à l'occasion des ateliers suivants :

- santé sexuelle et alcool, animé par Tanja PHILIPPI,
- santé bucco-dentaire et alcool, animé par Sandra LOPES,
- alimentation / sport et alcool, animé par Dick FOREST,
- addiction et alcool, animé par Alexandra DZEN.



Le concours artistique : remise des prix le 6 mai

La remise des prix se déroulera le **jeudi 6 mai 2021 de 10h05 à 11h15** (Bâtiment 20 à Nouville).

Les œuvres seront ensuite exposées dans les locaux de l'ASS-NC, rejoignant celles réalisées en 2020 pour le projet « SPOT toi bien sans tabac ».



Les critères de réalisation des œuvres du concours artistique

- Les stagiaires doivent créer une œuvre présentant les avantages à ne pas consommer d'alcool,
- L'œuvre doit être créée en équipe de 2 à 4 personnes, avec les matériaux mis à disposition dans l'atelier (5 œuvre maximum par atelier),
- Pour présenter leurs créations les stagiaires doivent rédiger dans un langage courant un résumé (de 3 à 15 lignes) permettant :
 - de présenter les stagiaires impliqués, les matériaux utilisés et justifier leur choix,
 - d'indiquer la durée de création et d'expliquer les difficultés et/ou facilités rencontrées,
 - d'expliquer en quoi l'œuvre exprime les avantages à ne pas consommer de l'alcool,
- Le texte devra être mis en page au format A4 avec une photo de l'œuvre.
- Les principaux critères d'évaluation seront le respect des délais de livraison et la présentation écrite de l'œuvre.

« SPOT TOI BIEN SANS ALCOOL »

Portraits de quelques acteurs du concours artistique



Elisabeth GOPE-FENEPEJ épouse ANTONIO,
Intervenante et formatrice en activité physique au SPOT

« Ce projet organisé en partenariat avec l'ASS-NC doit favoriser la transmission des messages de prévention sur l'alcool et développer les compétences clés à l'employabilité, que sont la communication et le travail en équipe. »

Les participants au défi du mois sans alcool devront présenter une création sensibilisant aux effets néfastes de l'alcool et aux bienfaits de son arrêt, pour soi et pour les autres. Ce rendez-vous est le second du genre, après la journée « SPOT toi bien sans tabac » organisée en 2020. »

Alphonse NADJEU

Stagiaire au SPOT - Œuvre réalisée en atelier Espace Technique Industrie

« Cette œuvre en métal avec de la peinture à l'huile mesure 28 cm de large et 33 cm de hauteur. Je l'ai réalisée en six heures de travail en atelier Espace Technique Industrie. »

J'ai choisi cette œuvre parce qu'elle me rappelle le lycée : beaucoup de jeunes à la sortie des classes consommaient de l'alcool à volonté. Avec cette création je veux dire aux gens que l'alcool est très dangereux pour la santé ! »



Lorenza MARCELIS

Stagiaire au SPOT - Œuvre réalisée en atelier éco Construction et Aménagement

« J'ai choisi cette image pour prévenir les mères du risque qu'engendre l'alcool sur les enfants. »

Beaucoup de femmes ne savent pas qu'elles prennent des risques en consommant de l'alcool pendant leurs grossesses, que cela peut nuire au développement du fœtus et modifier le cycle de la grossesse causant des dommages permanent au bébé.

C'est ce qu'on appelle le SAF : le syndrome d'alcoolisation fœtale. C'est la première cause (de déficit) mental non génétique à la naissance. »

Yannick MALA

Stagiaire au SPOT - Œuvre réalisée en atelier Espace Technique Industrie

J'ai réalisé mon œuvre en huit jours de travail. Fabriquée en métal avec de la peinture à l'huile, elle mesure 19 cm de large et 25 cm de haut. Elle me fait penser à toutes ces personnes enchaînées par l'alcool, partout sur notre île et dans le monde. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, il fait beaucoup de dégâts dans le foie, l'estomac, l'intestin, l'œsophage...

Beaucoup pensent que l'alcool aide à oublier les soucis, les problèmes... Mais NON ! Au contraire cela attire plus d'ennuis dans tous les domaines : foyer, boulot, argent... C'est pour ça qu'à travers mon œuvre je veux dire aux gens que l'alcool n'a jamais aidé à résoudre ses problèmes ! »



« SPOT TO BIEN SANS ALCOOL »

Un concours artistique et une journée Sport Santé en partenariat avec l'ASS-NC

L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC)

L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) est un établissement public administratif créé par délibération du congrès en 2001. Ses missions sont d'améliorer et protéger la santé de tous les Calédoniens. Elles s'articulent autour de trois axes majeurs : prévenir, comprendre et agir.

Administrée par un conseil d'administration de 11 membres, l'ASS-NC mène ses missions selon des objectifs stratégiques fixés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et détaillés dans le contrat d'objectif et de moyens (COM).



AGENCE SANITAIRE
ET SOCIALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

Dans le cadre de son programme de prévention en addictologie l'agence développe des actions visant à sensibiliser, informer, accueillir, accompagner les calédoniens sur les questions liées aux addictions (alcool, tabac, cannabis, écrans...). Dans ce cadre elle développe notamment des actions au sein du dispositif DECLIC.

Le dispositif DECLIC de l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie

Ce dispositif gratuit, anonyme et confidentiel accueille, accompagne et soutien les jeunes de moins de 25 ans et leur famille face aux consommations (cannabis, tabac, alcool, écrans...). Les consultations jeunes consommateurs DECLIC sont proposées sur Koné, Koumac, Poindimié, Houailou, Bourail, La Foa, Païta, Mont Dore et Nouméa.

Pour tous renseignements sur ce dispositif, appelez le 25 50 78 ou écrivez à l'adresse declic@ass.nc.

Alcool en Nouvelle-Calédonie : quelques chiffres

Chiffres baromètre santé jeune 2019 :

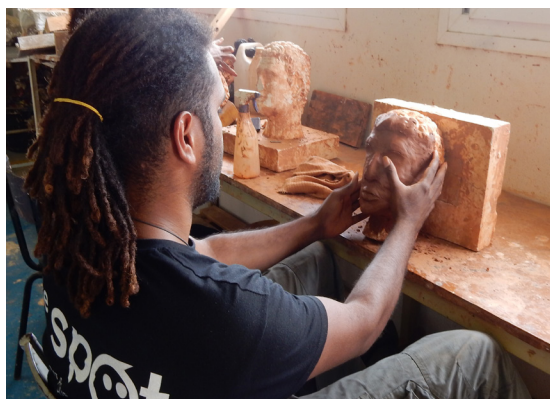
- 70% des jeunes calédoniens de 10 à 18 ans ont déjà expérimenté l'alcool
- L'âge moyen de la première gorgée est de 12 ans.
- Le taux de jeunes ayant expérimenté l'alcool entre 13 et 18 ans en Nouvelle-Calédonie (78.8%) devance celui de la Polynésie Française (69%).
- Un peu plus d'un jeune sur quatre déclare avoir consommé de l'alcool dans les 30 derniers jours avant l'enquête.
- La fréquence de consommation d'alcool augmente de façon importante avec l'âge.

Chiffres baromètre santé adulte 2015 :

- Prévalence de la consommation d'alcool au moment de l'enquête est de 59%.
- L'ivresse au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête a touché 43% des personnes déclarant consommer de l'alcool.

La DITTT dans un « zoom sur les accidents mortels de la circulation routière en Nouvelle-Calédonie en 2020 » indique qu'au 10 septembre 2020, le bilan est de 22 accidents mortels avec 31 tués et 36 blessés dont 3 hospitalisés. Dans 94.4% la présence d'alcool et ou de stupéfiant est identifié comme facteur.

Un dispositif préparatoire à l'emploi ou à une formation qualifiante



Situé à Nouville – 10, rue Kataoui, le SPOT est un dispositif basé sur l'individualisation des parcours et des apprentissages, élaboré à la demande de la Nouvelle Calédonie.

Il a pour mission de préparer le public le plus éloigné de l'emploi à intégrer des formations qualifiantes ou de favoriser leur insertion directe.

Avec un taux d'insertion directe des stagiaires de plus de 50% un an après leur sortie, le SPOT démontre la capacité du GIEP-NC à proposer une ingénierie pédagogique spécifique, de qualité et innovante.



Qu'est-ce que le dispositif SPOT ?

Dans le cadre du développement des pôles destinés à porter la réforme de la formation professionnelle en Nouvelle-Calédonie, le GIEP-NC a été identifié comme établissement support dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Le pôle accueille des publics en difficulté en vue de leur offrir un accès à la formation continue voire à un premier niveau d'emploi. Ce pôle préparatoire ne cible pas un ou plusieurs métiers : il permet d'alimenter les formations pré-qualifiantes ou qualifiantes des autres pôles sectoriels ou conduit directement à l'emploi.



Quels objectifs ?

L'acquisition de compétences clés à l'employabilité et si possible la construction d'un parcours professionnel.

Permettre une continuité de parcours vers une formation qualifiante, une formation en alternance, une insertion directe vers l'emploi ou un projet de développement personnel.

Pour qui ?

Toutes les personnes à partir de 17 ans, majoritairement sans qualification et ayant besoin d'un accompagnement pour s'insérer professionnellement.

Leurs besoins vitaux ne sont pas toujours satisfaits et elles ne possèdent pas les compétences pour accéder à un dispositif de formation ou à un 1^{er} niveau d'employabilité.



Quelles modalités d'accès ?

Le public bénéficiaire est identifié par les acteurs du Réseau Information Insertion Formation Emploi (RIIFE).

Les stagiaires sont accompagnés avant leur entrée en formation afin de les préparer dans les meilleures conditions au déroulement de leur parcours SPOT.

De nouveaux stagiaires peuvent entrer toutes les 4 semaines dans le dispositif SPOT.



GROUPEMENT POUR L'INSERTION & L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES

**LE GROUPEMENT POUR L'INSERTION
ET L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLES
(GIEP-NC)**

Présentation

Créé en 2019, le Groupement pour l'Insertion et l'Évolution Professionnelles (GIEP-NC) est issu de la fusion de trois établissements publics du domaine de la formation professionnelle : l'EFPA, l'EMM et l'IDC-NC. La volonté de favoriser un continuum dans le parcours de formation et d'insertion a conduit ces structures à se regrouper au sein d'un seul organisme, le GIEP-NC.

Les formations professionnelles mises en oeuvre par le groupement, s'adressent :

- Aux publics les plus éloignés de l'emploi afin de favoriser leur insertion
- Aux entreprises et à leurs salariés, par une offre de formation professionnelle continue (remise à niveau technique, perfectionnement, évolution technologique, reconversion professionnelle, VAE...)

Les missions du GIEP-NC

Le GIEP-NC est un ensemble de pôles de compétences pour le développement professionnel. Il a pour mission de :

- Informer, orienter et accompagner dans le projet professionnel ;
- Préparer à l'emploi et/ou à une formation qualifiante ;
- Former aux métiers de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, de la maintenance automobile et engins, de la mer et du transport logistique.

Ces missions ont pour objectif de favoriser :

- L'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- L'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue ;
- L'adaptation et le maintien dans l'emploi ;
- La promotion professionnelle et sociale par l'accès aux différents niveaux de qualification.

La gouvernance du GIEP-NC

Les membres fondateurs du GIEP-NC sont :

- La Nouvelle-Calédonie,
- Les trois provinces,
- Les organisations syndicales de salariés et les organisations d'employeurs,
- Les missions d'insertion des jeunes des provinces Nord et Sud,
- L'Établissement Provincial de l'Insertion, de la Formation et de l'Emploi (EPIFE) .

La gouvernance stratégique du groupement est confiée à une assemblée générale organisée en trois collèges :

- Institutionnel
- Partenaires sociaux
- Insertion

La gouvernance opérationnelle est assurée par un conseil d'administration resserré dont le président est également le président de l'assemblée générale. Le directeur assure le fonctionnement du groupement, sous l'autorité du conseil d'administration et de son président.